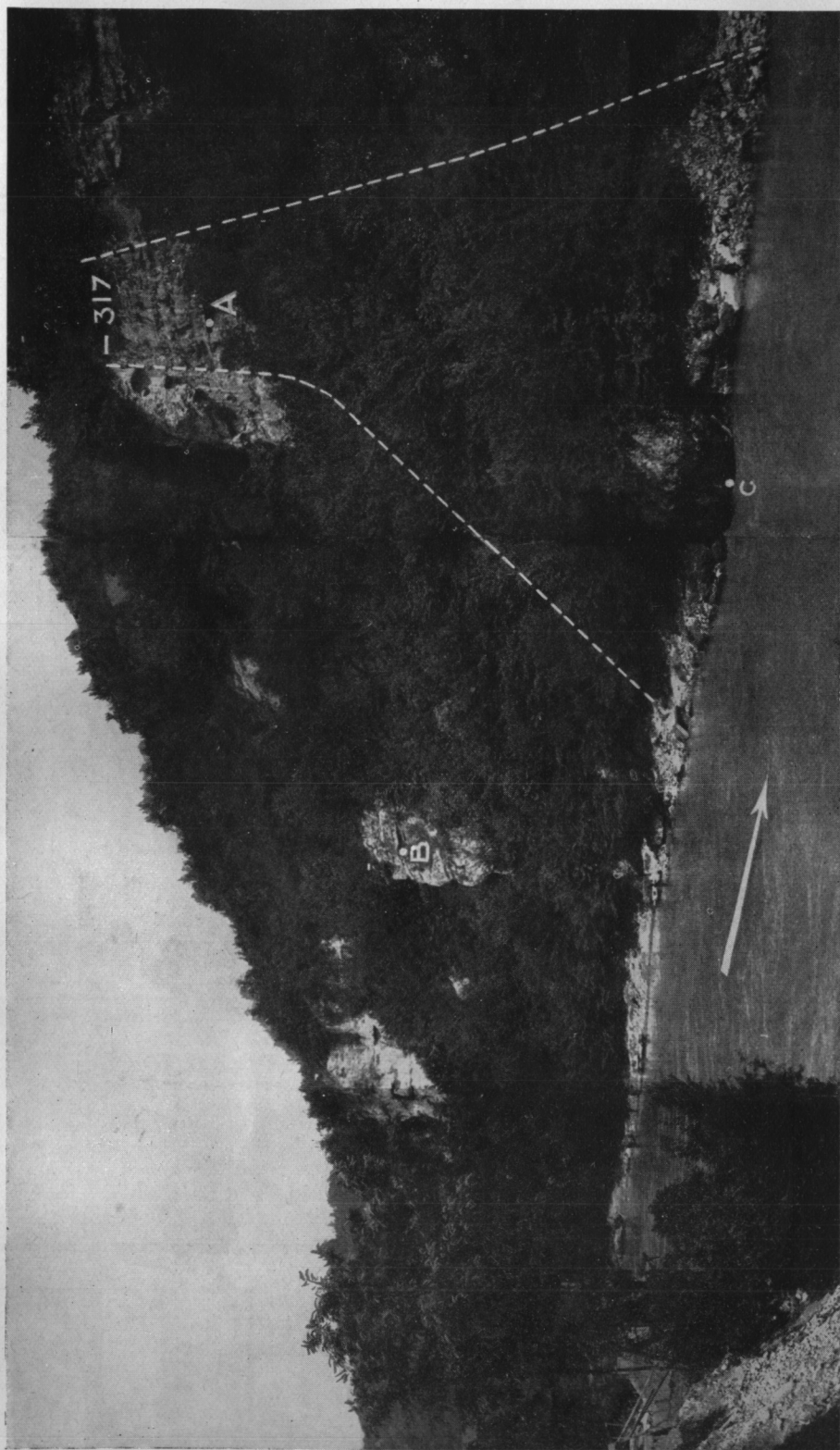




Pl. I. — Rive gauche du Rhône à l'emplacement du barrage de Génissiat avant les travaux.

La ligne pointillée indique les traces (déformées par la perspective) des parements amont et aval du barrage sur le terrain naturel. La cote 317 correspond au sommet de la falaise urgonienne, dont la base est masquée par des éboulis boisés; au-dessus, et jusqu'à la cote 335, le barrage a été prolongé par une culée reposant sur la surface supérieure de l'Urgonien et s'enfonçant dans les marnes oligocènes (voir fig. 3).